

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Velasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Brouillon d'un rêve d'IMAGES

Bourse d'aide à la photographie et au dessin de création

Objet > La Scam attribue des aides directes à des auteurs, membres ou non de la Scam, destinées à encourager des projets de photographies et/ou de dessins de création, de thème libre, conçus pour des supports, tant traditionnels que récents. **Les projets terminés ne seront pas retenus.**

INSCRIPTIONS EN LIGNE : DU 5 AU 15 MAI AVANT MINUIT

Dotation > Le budget annuel est de 18.000 euros. Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet, au bénéfice de l'auteur. L'Aide est cumulable avec d'autres soutiens professionnels. En cas de pluralité d'auteurs, la dotation est partagée selon la clé de répartition indiquée dans l'acte de candidature.

Constitution du dossier > Le projet, en langue française, devra être transmis **via le formulaire d'inscription en ligne** au format PDF (fichier unique, format A4, 10 pages maximum, et dont le poids n'excèdera pas 5 Mo) comprenant :

- un synopsis détaillé
- une note d'intention adressée aux auteurs du jury
- l'insert d'un travail préalable de photographies extraites d'ouvrages, d'expositions ou de publications, en résonance avec le projet en devenir
- les autorisations si nécessaire

Les éléments suivants devront également être transmis durant cette inscription :

- un résumé en 5 lignes
- un CV / biographie par auteur (au format PDF)
- un lien éventuel vers des éléments visuels en ligne (actif 5 mois) dans l'éventualité d'une animation d'images

Calendrier > **Une seule session par an.** Les résultats sont annoncés par mail, environ 4 mois après la date de clôture.

Le jury > Composé d'auteurs, le jury est souverain.

Règlement > **Un lauréat ne peut être admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé. La bourse Brouillon d'un rêve ne peut être obtenue que trois fois (tous répertoires confondus).** Les lauréats sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. Ils s'engagent également à faire figurer aux génériques des œuvres terminées la mention du soutien de la Scam, à faire participer la Scam dans la mesure du possible à la négociation du contrat de production, bénéficiant gratuitement des conseils juridiques de la Scam, à déclarer l'œuvre au répertoire de la Scam et à remettre trois exemplaires de l'œuvre aidée pour conservation.

Responsable de l'aide à la création **Lise Roure** 01 56 69 58 40

Chargée d'aide à la création **Caroline Chatriot** 01 56 69 58 44 brouillondunreve@scam.fr